

## Opération mains vertes ! p.4

Sur le «Zéro Phyto» p.9

Cavalcade 2016  
sous le signe de la  
féerie p.16



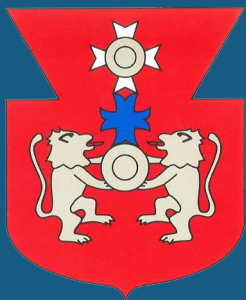
Quelles activités  
pour les jeunes cet  
été ? p.6



Rénovation du Centre  
Jean Jaurès :  
début des travaux  
cet automne p.11



# Sommaire



Directeur :  
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :  
Laurent BLOCQUET

Ont collaboré à ce numéro :  
Isabelle CHEDEVILLE  
Anne-Lise GAILLARD  
Frédérique LOIRAT

Mise en page et Impression :  
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN  
Place François Mitterrand  
BP 40  
65800 AUREILHAN  
Tél : 05 62 38 91 50  
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr  
Fax : 05 62 38 91 59  
Site : ville-aureilhan.fr

 Retrouvez toute l'actualité  
de la ville sur  
[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)



## > 03 L'EDITO DU MAIRE

## > 04 EDUCATION

Opération Mains Vertes dans les écoles d'Aureilhan

## > 06 JEUNESSE

Au cœur de l'été avec l'Accueil de Loisirs et les Vacances Jeunes

## > 08 CADRE DE VIE

1. Zoom sur les aménagements de l'Avenue de la Chartreuse
2. Zéro Phyto : un autre regard sur les « mauvaises herbes »

## > 11 TRAVAUX

Rénovation du Centre Jean Jaurès : début des travaux cet automne

## > 12 VIE DE LA CITE

1. Le Cèdre et ses voisins
2. Service public
3. Sortir à Aureilhan
4. Le Conseil Municipal a décidé...

## > 14 EXPRESSIONS POLITIQUES

1. Opposition
2. Groupe majoritaire

 En savoir plus :  
> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/information/59038/inscription-registre-personnes-vulnerables>

## SOLIDARITE CANICULE

C'est l'été et bientôt les grosses chaleurs. La Municipalité met en place un dispositif d'aide. Vous pouvez vous inscrire ou signaler une personne de votre entourage pouvant être particulièrement fragile en période de fortes chaleurs.

Dès lors, si le Plan est activé par le Ministre de la Santé, un membre du Centre Communal d'Action Sociale prendra contact avec les personnes qui se sont signalées :

- Par un appel téléphonique pour s'annoncer aux personnes âgées et se faire connaître.
- Par une visite aux personnes avec des boissons.
- Par un appel au médecin en cas de besoin.

Quelques conseils :

### 1) Protégez-vous de la chaleur

- en évitant les sorties aux heures les plus chaudes de la journée : de 12 heures à 16 heures,
- en portant des vêtements de couleur claire, amples et légers, en se couvrant la tête,
- en fermant les volets et les fenêtres le jour.

### 2) Rafrâchissez-vous

- en restant chez vous dans les pièces les plus fraîches,
- en ayant toujours une bouteille d'eau à portée de main,
- en buvant de l'eau ou des jus de fruits même sans soif.

3) Si vous êtes seul(e) tout ou une partie de l'été, contactez la Mairie au 05.62.38.91.50.

Un registre est ouvert en Mairie afin de recenser les personnes âgées, handicapées ou présentant des problèmes de santé et désireuses de se faire connaître. Le recueil de ces informations permettra l'intervention des Services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte Canicule.



**CANICULE, FORTES CHALEURS**

**ADOPTER LES BONS RÉFLEXES**

**Yannick BOUBÉE**

Maire d'Aureilhan  
Vice-Président du  
Grand Tarbes



# Profitons de l'été pour cultiver notre jardin

Nous voici en été, la saison privilégiée pour goûter à un repos bien mérité après des mois de labeur.

C'est l'occasion idéale pour prendre son temps. Prendre le temps pour soi et pour les autres. Prendre le temps de cultiver son jardin, qu'il soit d'agrément ou potager, ou bien encore intérieur, et se rappeler qu'il est bon de vivre les moments les plus simples.

Cultiver la terre, cultiver l'esprit. A Aureilhan, des passionnés bénévoles consacrent leurs moments de liberté à deux événements culturels qui attirent un public venu d'ici et d'ailleurs. Les éditions du mois de juin 2016 du salon d'expression plastique et du prix littéraire Jules Laforgue ont encore dévoilé de beaux palmarès.

Cultiver l'esprit, cultiver la terre. A Aureilhan, où domine le mode de vie pavillonnaire, l'activité du jardin tient une place particulière. Relaxant, vertueux, le jardin est source d'épanouissement et de bien-être.

Durant l'année scolaire écoulée, les élèves ont poursuivi leurs apprentissages tout en travaillant la terre. Parce qu'avoir le nez dans

les livres est encore plus utile si l'on a les pieds sur terre, développer la main verte des jeunes générations, parfois un peu trop envahies par le mode de vie digital, donne vraiment du sens et complète harmonieusement leur éducation.

Ainsi donc, les enfants se mettent au vert ; ils ne sont pas les seuls. Les Services techniques municipaux vont complètement changer leurs pratiques d'entretien des espaces publics avec la suppression des produits phytosanitaires à l'horizon 2017. Cette mesure constitue un progrès environnemental immense en faveur de la protection de notre cadre de vie.

Bien évidemment, les herbes vont pousser un peu plus. Ce ne sera pas du fait des agents communaux. Mais de la disparition des produits phytosanitaires. Face au retour inévitable de la nature en ville, notre regard sur la flore spontanée devra immanquablement changer.

Avec mes souhaits, pour chacune et chacun d'entre vous, d'un bel été !



**Développer la main verte des jeunes générations, parfois un peu trop envahies par le mode de vie digital, donne vraiment du sens et complète harmonieusement leur éducation.**





## OPERATION « MAINS VERTES » dans les écoles d'Aureilhan

*Ça bine, ça bêche, ça plante dans les cours de récréation d'Aureilhan. Voilà quelques temps déjà que l'idée des jardins dans les écoles a germé. Et les résultats sont là. Fleurs de différentes variétés, fraisiers, tournesols, plantes aromatiques, graines en tous genres font le bonheur des élèves de maternelle et d'élémentaire. L'occasion de faire le point sur ce « virus » de la main verte qui touche les jeunes Aureilhanais.*

**A L'école élémentaire Lamartine, les plantes comestibles sont à l'honneur.**

Les enfants aiment spontanément

toucher la terre, désherber, arroser... Avec le jardinage, ils découvrent la notion de temps et apprennent la patience, l'utilité de leur travail, l'importance de la nature et de l'écologie, ces deux dernières thématiques étant abordées en sciences.

Pendant les vacances de février 2016, les agents du Centre Technique Communal ont réaménagé le jardin dans la cour, créant des rectangles de terre arable sur l'emprise de l'ancienne parcelle. Ici à l'école Lamartine, l'activité jardinage concerne 70 enfants des classes de CP, CE1, CM2 et ULIS.

Les enfants sont très impliqués dans ce projet, certains ramenant même des graines de chez eux pour diversifier encore plus les cultures. Bien des plantations produiront des légumes dans l'année comme les pommes de terre, les oignons, l'ail, les navets, les épinards ou encore les salades.

Pour l'avocatier, il faudra être un peu plus patient : seuls les cadets des élèves d'aujourd'hui pourront cueillir ses fruits puisqu'il faudra compter entre 8 et 10 ans avant que les premiers avocats arrivent à maturité...

Et cette belle activité de jardinage sera reconduite et approfondie durant l'année scolaire 2016-2017, notamment dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.



## A l'école maternelle Marcel Pagnol, les apprentis jardiniers ont de l'expérience

Dans la cour de récréation de l'école maternelle Marcel Pagnol, les enfants des moyennes et grandes sections jardinent de 13h30 à 14h tous les jours par groupe de 10 et ce, depuis plusieurs années maintenant.

Les temps d'activités périscolaires permettent à nos apprentis jardiniers

posé dans le massif de fleurs bleues à la recherche du précieux nectar. Lorsque les enfants l'aperçoivent, c'est l'affolement dans les troupes de nos jardiniers en herbe.

Les « Waouh » et les « Ohhh » de joie éclatent de tous les côtés. Si la présence de ce Machaon Zèbre n'a rien d'évident en territoire urbain, la proximité immédiate du massif de lavande et l'absence totale de pesticides rendent néanmoins possible l'existence de tel moment, pour le plus grand bonheur des enfants.



de devenir de véritables experts. Les petits s'en donnent à cœur-joie pour arracher les herbes envahissantes. Ils viennent ainsi nourrir le compost de l'école avec ces herbes. Tout le monde participe et chacun constate concrètement les fruits de son travail. Un papillon vient soudain distraire l'attention des petites mains vertes. C'est un Machaon Zèbre qui s'est

### Zéro pesticide dans le jardin

Dans les 16 carrés qui composent le jardin de l'école Marcel Pagnol, aucun pesticide n'est utilisé.

L'absence de produits phytosanitaires favorise la prolifération d'insectes indispensables à notre écosystème comme les abeilles et les papillons, et permet aux enfants de les voir



et les observer de près pour mieux comprendre leur rôle dans notre environnement.

### Le « projet jardinage » de l'école maternelle des Cèdres

Suite à la rénovation complète de l'école des Cèdres à l'été 2015, les équipes pédagogiques ont réfléchi à l'aménagement des cours intérieures en y associant les enfants. Aider par le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement, le SYMAT et les agents des Espaces Verts de la Ville d'Aureilhan, le projet jardinage sensibilise les petits au développement durable.

Les activités autour de l'environnement sont très variées : de la découverte du travail de la terre à l'observation des insectes, en passant par l'installation d'un nichoir à mésange et d'un abri à crapaud.





## Au cœur de l'été avec l'Accueil de Loisirs et les Vacances

### Entretien avec ...

Frédérique LOIRAT



**Directrice  
de la Maison des Jeunes  
et de la Culture**

**Aureilhan Mag' :** Expliquez-nous rapidement en quoi consistent l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et les Vacances Jeunes ?

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et les Vacances Jeunes sont des programmes conçus pour offrir la meilleure qualité d'animation et d'évasion aux adhérents.

Nous accueillons tous les jours les enfants de 3 ans à 10 ans, de 7h30 à 18h30. Nous laissons la liberté à l'enfant de choisir son activité parmi 2 ou 3 propositions le matin et l'après-midi, ce qui n'est pas le cas partout.

Les activités sont ludiques, culturelles, manuelles et sportives. Et les enfants peuvent être accueillis jusqu'à 10 h le matin, ce qui laisse une certaine liberté pour les parents et pour l'enfant.

**Aureilhan Mag' :** les adolescents ont-ils un programme spécifique ?

C'est ce que l'on appelle le programme Vacances Jeunes : il s'adresse aux adolescents de 11 à 17 ans. Durant les vacances scolaires, un programme d'activités éducatives et de loisirs est organisé en concertation avec les jeunes tous les jours de 9 heures à 18h30, des séjours et des soirées leurs sont proposés.

**Aureilhan Mag' :** Quelle spécificité existe-il en vacances avec l'ALSH ?

Les enfants sont en vacances donc le rythme est moins soutenu. De plus, nous pouvons travailler davantage sur les projets à long terme. Je pense notamment au projet graf' de l'été 2015, particulièrement réussi. Pendant l'été, l'objectif est aussi de pouvoir

# s Jeunes

Crédit photo MJC Aureilhan

**Aureilhan Mag' :** *Même en vacances, l'aspect pédagogique reste fondamental à la MJC...*

Les équipes d'encadrement sont les mêmes que pour l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) ou les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Nous travaillons les plannings au printemps. Nous sommes attachés à proposer des activités de qualité, telles que des sorties pour développer la curiosité de l'enfant. Le projet pédagogique est toujours présent parce que la MJC porte les valeurs de l'éducation populaire, c'est-à-dire la tolérance et la solidarité dans ses programmes d'activités en direction des enfants et des jeunes.

**Aureilhan Mag' :** *Combien d'animateurs travaillent à L'ALSH ?*

Chaque jour, nous sommes 8 animateurs, la responsable de l'ALSH, la coordinatrice jeunesse et enfance et moi-même. Pour accueillir quotidiennement 60 enfants en moyenne sur la saison d'été, nous recrutons des animateurs supplémentaires confirmés ou bien en voie de confirmation. Nous sommes bien sûr soumis à un taux d'encadrement légal.

**Aureilhan Mag' :** *L'ALSH et Vacances Jeunes sont-ils accessibles à tous ?*

Nous faisons tout pour qu'il en soit ainsi. Il existe une tarification modulée en fonction du quotient familial qui est

pertinente. Nos activités ont vocation à s'adresser à tous les jeunes. Cette volonté d'accessibilité nous est aussi demandée par nos partenaires financiers que sont la Ville d'Aureilhan et la Caisse d'Allocations Familiales. Concrètement, si vous êtes dans la tranche la plus basse, une journée à l'ALSH revient à 2,75 euros sans le repas.

**Aureilhan Mag' :** *Vous êtes Directrice de la MJC d'Aureilhan depuis 2014. Selon vous, qu'est ce qui donne envie de participer à l'ALSH et les Vacances Jeunes ?*

Pour moi, c'est le plaisir qu'ont les enfants à se retrouver entre copains et copines hors du cadre scolaire. C'est le plaisir de partager des moments de vie collective, d'apprendre à vivre ensemble et de faire l'apprentissage de la citoyenneté à travers les activités proposés.



### En savoir plus :

Retrouvez toutes les informations de ces services sur le site internet de la Ville

> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/information/59030/les-accueils-loisirs-espaces-jeunes>

offrir un accueil plus individualisé, qui respecte le rythme de chaque enfant.

**Aureilhan Mag' :** *Que propose concrètement l'ALSH cet été ?*

Nous privilégions les activités en plein air dès que les conditions météo le permettent.

Nous proposons au moins une sortie par semaine. Cela peut être une journée à la piscine, une randonnée vélo. Nous proposons également 3 séjours à thème : à la mer (9-11 ans et 12-17 ans à Mimizan) et à la montagne (6-8 ans qui partent à Guchen, dans la vallée de Saint-Lary).

Nous allons aussi proposer un séjour pour les 4-6 ans sur 2 jours à Puydarrieux. L'intérêt est de travailler sur le premier départ en séjour avec les enfants, hors du cadre familial.



Crédit photo MJC Aureilhan

# Cadre de vie

## Zoom sur...les aménagements

### de l'Avenue de la Chartreuse



**Des travaux d'amélioration réalisés en concertation avec les habitants de l'avenue**

Réalisés à la suite de la rénovation du pont du canal du Moulin, ces travaux d'aménagement de l'avenue de la Chartreuse, entre la rue des Pyrénées et la rue Jules Ferry, avaient plusieurs objectifs : la création de trottoirs en partie Nord, la reprise de la chaussée, la réalisation d'un alignement, la réduction de la largeur de la voie pour diminuer la vitesse excessive de certains usagers.

En janvier 2016, les riverains concernés par les travaux avaient été invités à une réunion publique par Emmanuel ALONSO, 1er Maire-Adjoint délégué à l'aménagement et aux travaux. Ils avaient ainsi pu exprimer leurs attentes.

**Améliorer le cadre de vie par l'embellissement de la rue, avec la création d'îlots paysagers.**

Ces espaces ont été réalisés par le service des espaces verts de la Ville d'Aureilhan et sont d'ores et déjà adaptés à la suppression

des produits phytosanitaires dans l'espace public.

**Assurer la sécurité des déplacements piétons**

Les trottoirs réalisés permettent l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Afin d'éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs, 16 places de parking ont été créées.

**Réguler la vitesse des véhicules**

Enfin, la largeur de la voie et du carrefour de l'Avenue de la Chartreuse avec la rue Jules Ferry a été sensiblement réduite afin de réguler la vitesse des véhicules. La création d'îlots et la pose d'une signalétique au sol participent à cet objectif.

### 3

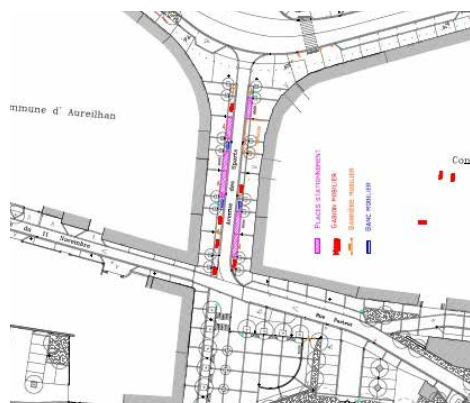
objectifs :

Améliorer le cadre de vie;  
Assurer la sécurité des piétons;  
Réguler la vitesse des véhicules d'un axe important de la ville

## 122 000

Euros ont été investis par la ville

## Bout du Pont



Les élus d'Aureilhan et Séméac ont consulté les commerçants du Bout du Pont, le 20 avril dernier, à propos de l'aménagement du Bout du Pont. Au programme : amélioration du stationnement et préservation des espaces

piétonniers, pose de gabions et de bancs, installation d'arceaux pour les cycles. Ces aménagements amélioreront la vie des habitants et des commerces de proximité.

## Travaux de voiries



La campagne annuelle de rénovation des chaussées a été lancée au mois de mai.

## Fleurissement des espaces verts



Avec le retour des beaux jours, les massifs de fleurs vont fleurir, apportant de la couleur et des parfums pour créer une ambiance, marquer les saisons. Fleurir la Ville, c'est aussi répondre à la demande de nombre d'entre vous. En relation avec la politique de suppression des produits phytosanitaires, les agents des Espaces Verts travaillent dès la phase de conception d'un projet sur les outils et moyens à prévoir pour préserver les ressources naturelles.



# « ZERO PHYTO » : un autre regard sur les «mauvaises» herbes

Une révolution verte est en marche en France. Dans moins d'un an, toutes les collectivités publiques (communes, départements, régions) devront supprimer les produits phytosanitaires, comme les pesticides et insecticides chimiques. Conséquence : les paysages urbains vont changer et notre perception de la nature en ville aussi. L'occasion pour les acteurs aureilhanais du « zéro phyto » de délivrer leur regard sur les changements en cours et à venir.



**Emmanuel ALONSO,**  
1er Maire-Adjoint  
délégué à l'aménagement

*« Il faut démontrer que d'autres manières de faire sont possibles »*

Les agents sont aujourd'hui entièrement impliqués dans le processus : devenus « éco jardiniers », ils proposent des compositions végétales ou florales permettant de réduire les arrosages, et prennent part aux réflexions de la municipalité. Pour les agents, il s'agit d'opérer un travail de remise en question de leurs pratiques. Les agents des espaces verts sont sensibilisés sur la gestion raisonnée et l'arrêt des pesticides. La démarche n'était pas, en tout cas au début, du goût de tous : le jardinier, qui a trente ans de métier, a appris à ses débuts ce qu'était un beau massif : « propre », bien entretenu, dégagé, etc. Et maintenant, nous lui demandons de limiter les arrosages, de faire du paillage, de ne pas tondre partout, de reprendre la binette... Ce n'est pas facile à faire accepter à tous les agents et cela implique beaucoup de sensibilisation et d'accompagnement. Tout le monde a peur du changement, il faut donc démontrer que d'autres manières de faire sont possibles.



**Yves CARRIE,**  
Conseiller Municipal

*« La gestion de l'entretien des cimetières est un défi majeur »*

Il est très difficile de laisser s'enherber les cimetières. Nous le voyons avec le retour d'expériences d'autres communes. Très récente au regard d'autres pays européens comme le Danemark, l'adoption du zéro phyto constitue un retour à la situation antérieure du matraquage chimique des années 1960. Au temps de l'entretien mécanique, les cimetières étaient plus accueillants pour la petite flore ordinaire. Nombre d'obstacles comme le temps de travail, l'intolérance de nombreuses personnes à la végétation spontanée pourraient cependant être levés si nos cimetières étaient notamment aménagés avec le végétal. La présence de la nature accorde des fonctions supplémentaires aux cimetières, sans pour autant nuire aux exigences de recueillement et de respect de la mémoire.



**Daniel LARREGOLA,**  
Maire-Adjoint délégué à  
l'environnement

*« Accepter quelques herbes folles vaut mieux qu'utiliser des produits toxiques pour l'homme et la nature. »*

Une cuillère à café de désherbant, soit 1g de produit, pollue 10 000 m<sup>3</sup> d'eau potable, soit l'équivalent de trois piscines olympiques. Dans une Commune comme Aureilhan, traversée par de multiples canaux et l'Adour, la fin actée des produits phytosanitaires est un progrès majeur. Cette amélioration indéniable de notre cadre de vie va s'accompagner par la pousse de certaines herbes folles dans nos rues. Mais il vaut mieux accepter quelques herbes folles qu'utiliser des produits toxiques pour l'homme et la nature. Les Aureilhanais doivent être compréhensifs quant aux repousses sur les trottoirs ou devant les portes. Le chemin vers le Zéro-phyto n'est pas sans difficulté. L'effort mérite d'être partagé par tous.



**Fabienne LABY,**  
Directrice des Services  
Techniques

*« Les alternatives aux herbicides sont légion. »*

Nous devons accepter la flore spontanée, sauvage. Les alternatives aux herbicides sont légion. Certaines sont plus ou moins efficaces mais toutes demandent plus de main d'œuvre. Prochainement, les agents utiliseront tout le matériel technique mis à leur disposition pour désherber de façon naturelle. Binette, brûleur thermique, tondeuse à gazon. Mais il s'agit surtout d'une réflexion globale. Il faut gérer différemment les espaces verts, et réfléchir dès la conception des parcs. Préférer les vivaces aux plantes annuelles, plus résistantes. Passer du désherbage à la gestion de l'herbe. Nous le faisons déjà avec les nouveaux espaces aménagés. Quelques travaux sont déjà engagés : l'aménagement au pied des arbres, le paillage, etc. La participation des habitants sera essentielle pour la réussite de notre action.



# RENCONTRE

## AVEC LES ASSOCIATIONS Aureilhanaises

Samedi 10 septembre 2016  
Centre Jean Jaurès  
14h30 - 17h00



# Travaux

## Rénovation du Centre Jean Jaurès

### Début des travaux cet automne

Le Centre Jean Jaurès est un équipement sportif et festif incontournable de la vie aureilhanaise. Plus de 50 ans après sa création, la Municipalité a décidé de réhabiliter ce bâtiment phare de la ville.

#### L'investissement le plus important de la mandature 2014-2020

Le bâtiment est utilisé au quotidien pour des activités scolaires et périscolaires. Il détient une fonction sociale importante avec l'organisation de nombreux rendez-vous festifs et conviviaux de la Commune. Il était devenu nécessaire d'entreprendre la rénovation de ce bâtiment construit en 1965 sous la mandature de Pierre-Henri LACAZE. Depuis 50 ans, le Centre a bénéficié de travaux de maintenance, comme le remplacement du parquet pour la pratique du basket, ou bien encore l'adjonction d'une salle annexe. Le projet présenté, et cela est logique compte tenu de l'âge du bâtiment, présente une autre dimension. Les travaux de réhabilitation auront un coût de 1 550 000 euros. La rénovation du Centre Jean Jaurès sera l'investissement le plus important de ce mandat municipal 2014 -2020.

#### Réhabilitation complète et mise aux normes environnementales

Le projet retenu a respecté les exigences de la municipalité :

développer une architecture moderne, créative tout en respectant la contrainte budgétaire fixée.

Cette réhabilitation a pour principaux objectifs de diminuer les coûts de fonctionnement grâce à la rénovation thermique du bâtiment ; de sécuriser et améliorer les conditions d'utilisation du Centre avec un travail de mise aux normes important; de développer l'attractivité de cet équipement structurant vieillissant en modernisant son architecture. Le choix des couleurs s'est porté sur un rouge, or et blanc, rappelant ainsi l'identité de la terre du Midi.

#### Durée prévue des travaux : 6 mois

Les travaux commenceront au mois d'octobre 2016 et devraient finir au mois d'avril 2017. Durant cette période, les entraînements sportifs et les manifestations ne pourront pas avoir lieu pour des raisons de sécurité.

## 1965

Ce lieu de convivialité et de rencontre a été construit il y a maintenant plus de 50 ans, dans une ville en plein boom démographique, sous la mandature du Maire Pierre Henri LACAZE.

## 1 550 000

C'est le coût total en euros TTC du projet. Pour le financer, la Commune a sollicité l'aide de l'Etat, de la Région et du Département.

## 6

Mois de travaux seront nécessaires pour mener à bien le chantier d'octobre 2016 à avril 2017.

## Le Cèdre et ses voisins



### Quartier des Cèdres

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, la fête des voisins du quartier des Cèdres a bénéficié d'un temps idéal. Coté voisins, la chaleur humaine était également au rendez-vous.

En bas de l'immeuble, un à un ou par petits groupes, descendent les habitants du quartier qui ont répondu présents. A quelques mètres de la grande table où chacun dépose un plat cuisiné par ses soins, des jeunes jouent aux cartes. « Ils se connaissent tous ici parce qu'ils fréquentent la MJC. Autrement ils ne seraient jamais sortis ce soir » confie une habitante. Une preuve s'il en est du rôle social important des animateurs de la MJC dans ce quartier.

On peut lire une certaine fierté des habitants dans leur sourire. Madame HLM. Angèle raconte : « quand je suis arrivée ici il y a 40 ans, j'ai rencontré les 2 amours de ma vie le même jour : mon mari et le Cèdre ». Alors quand Angèle a appris que Promologis souhaitait abattre le Cèdre pour aménager le parking, elle en a été très contrariée. Elle s'est battue avec quelques voisins du quartier. Angèle est aujourd'hui heureuse de savoir qu'elle a été entendue. **Finalement que seraient les habitants du quartier sans leur Cèdre ?**

Côté organisation, la Mairie d'Aureilhan, le Bailleurs social Promologis et la

Police Nationale avaient été prévenus. Sous ces airs de fête improvisée, la manifestation a été bien préparée.

C'est l'occasion pour beaucoup de prendre le temps de discuter des derniers travaux de rénovation des trottoirs et de la chaussée réalisés par Promologis. Les avis sont unanimement positifs. Mais il y a toujours quelque chose à faire pour le bien être de la communauté. Un projet d'aire de jeux ? Pourquoi pas. Les Maires-Adjointes Isabelle CHEDEVILLE et Simone GASQUET ont enregistré la demande des habitants. A suivre.

Ce soir, les habitants sont là pour se retrouver, parler du petit dernier qui a passé son diplôme. L'épicerie solidaire qui est en cours de réalisation est sur toutes les lèvres. Puis vient l'heure de faire la photo de groupe autour du Cèdre monumental trônant au milieu du parking entouré par les barres du parking.

Voilà une des belles histoires des quartiers d'AUREILHAN.

## 17<sup>ème</sup> salon d'expression d'art plastique



Le président du Jury Jean-Pierre DORGAN, avec Emmanuel ALONSO, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint, et Simone GASQUET, Maire Adjointe à la Culture

### Prix de la ville d'Aureilhan 2016



Gloria CORONA, « Sensualité », (Pierre noire)

### Prix de l'ECLA 2016



KAKOU Danielle DUMESTRE, My (acrylique)

### Prix spécial du Jury 2016



Yolande MARTINEZ, sans titre (acrylique)

## Ce qu'il faut savoir

### Pourquoi avoir arrêté le transport scolaire et l'espace public informatique ?

Arrêter un service public est une décision particulièrement difficile à prendre. La Municipalité a fait un choix responsable en arrêtant deux services peu ou plus fréquentés depuis des années : le transport scolaire et l'espace public informatique. Les réflexions et les études qui ont été menées ont conduit le Conseil Municipal à prendre majoritairement ces décisions. Il y a lieu de les expliquer de façon transparente.

#### TRANSPORT SCOLAIRE : FACULTATIF, DEFICITAIRE ET PEU FREQUENTE

Facultatif, le service de transport scolaire était utilisé en 2005 par 130 usagers. En 2016, ils ne sont plus que 28 utilisateurs à monter dans les deux bus du ramassage scolaire. La charge annuelle pour la Commune s'élève à 57 479 euros, soit un coût annuel par utilisateur de 2 053 euros. Aujourd'hui 92% du coût est supporté par les contribuables. Pour pérenniser ce service, la Municipalité avait 2 solutions : augmenter le prix auprès des utilisateurs ou augmenter les impôts de 2 points. L'augmentation du prix aurait dissuadé les derniers usagers et la Municipalité était contre l'augmentation générale des taxes. La Municipalité a donc pris ses responsabilités et a dû se résoudre à fermer ce service facultatif, déficitaire et peu fréquenté, comme tant d'autres communes avant elle. Toutes les familles concernées par cette décision ont été informées et invitées à prendre rendez-vous avec Virginie FAVERON, Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

#### UN POINT INFORMATIQUE RESTERA À L'ECLA

L'espace public informatique est un dispositif créé et financé par le Conseil Départemental en 2000 pour réduire la

« fracture numérique ». Aujourd'hui, sur les 31 espaces publics informatiques du Département, 2 sur 3 ont disparu. Le Conseil Départemental ne finance plus ce dispositif qui n'existe plus dans aucune autre commune de l'agglomération tarbaise, ayant perdu de sa pertinence. A Aureilhan, cet espace est fréquenté aujourd'hui par 7 visiteurs par jour en moyenne. Le nombre de visiteurs uniques par mois est de 25, dont seulement 10 aureilhanais. Dans ces conditions, il était tout à fait inconcevable de conserver un service au public dont le coût représente 1 point d'impôt pour 10 aureilhanais. De plus, ces quelques utilisateurs, reçus par le Maire pour ceux qui l'ont souhaité, ne sont pas laissés sans solution. En effet, deux postes informatiques à libre disposition du public ont été installés à la bibliothèque de l'ECLA par le Grand Tarbes et la MJC d'Aureilhan va ouvrir un club informatique à la rentrée.

#### RESPECT DU DIALOGUE SOCIAL

Bien évidemment, les agents affectés à ces services ont leurs emplois maintenus. La volonté des personnes concernées a été respectée pour les reclassements opérés. Ces agents assumeront des missions de service public plus utiles et davantage au service de l'intérêt général.

## Le Conseil Municipal a décidé :

Le 19 mai 2016

- De donner un avis favorable à la création d'une Zone d'Aménagement Protégée sur la Plaine de l'Ousse ;
- D'arrêter le service de transport scolaire ;
- De demander une subvention pour l'installation d'aires de jeux pour enfants ;
- De demander une subvention exceptionnelle pour la rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau ;
- De demander une aide financière pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- De fermer l'Espace Public Informatique ;
- De lancer le programme de rénovation de l'éclairage public sur l'avenue de la Chartreuse.

Le 17 juin 2016

- D'attribuer une subvention exceptionnelle à la Banda Lous Berretes pour les 35 ans de l'association ;
- D'accorder une subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour soutenir le secteur de l'apprentissage sur le territoire ;
- D'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Société Chorale et Cavalcade
- D'approuver le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale



En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur :  
> <http://www.ville-aureilhan.fr/comptes-rendus>

## Sortir à Aureilhan...

#### musique

Samedi 2 juillet  
18h00

35 ans de la Banda  
Lous Berretes

Centre Jean Jaurès

#### culture

Samedi 2 juillet  
18h00

Clôture de la saison  
culturelles à l'ECLA

ECLA

#### rencontre

Samedi 10 sept.  
14h30 - 17h00

Rencontres des  
associations  
aureilhanaise

Centre Jean Jaurès

#### culture

Samedi 15 oct.  
14h00

Fête des 20 ans  
de la MJC

à l'ECLA

# Expressions politiques

Groupe d'opposition « Aureilhan - Citoyens 2014 »

## TOUT VA MAL !

Signe des temps, notre commune perd de son activité économique.

Ces derniers mois des commerces ont baissé leur rideau, bar, restaurant, presse, ces activités commerciales ne sont plus assurées au cœur de notre commune. Faute de repreneur pour les uns ou suite à liquidation pour les autres.

Tout comme à Tarbes, des friches commerciales s'installent dans notre centre ville.

Depuis quelques années nous perdons des services publics tels que le bureau de Police, mais aussi deux classes de nos écoles vont être supprimées à la rentrée prochaine.

Le bilan est très lourd pour notre commune, troisième ville du département.

Comme partout en France nous subissons de plein fouet les conséquences du désengagement de l'état, d'une politique menée par un gouvernement qui n'est pas à l'écoute de nos concitoyens.

Les créations de superstructures, qu'elles soient régionales ou intercommunales, éloignent de plus en plus les citoyens des pouvoirs locaux et s'avèrent très coûteuses malgré les promesses d'économie.

La gestion désastreuse du conflit social sur la loi travail est un exemple flagrant de l'autisme des responsables socialistes actuellement au pouvoir.

L'autorité de l'état n'est plus assurée dans un pays où l'on caillasse les pompiers, où l'on brûle les véhicules des forces de l'ordre, où les casseurs agissent en toute impunité.

Face à ces constats accablants, la mobilisation de l'ensemble de nos concitoyens pour sanctionner ces dérives locales et nationales s'avérera cruciale pour notre avenir.

Et dire qu'il y en a qui pensent que tout va mieux !

**Jean-Marc LACABANNE** **Françoise MAZOUÉ**  
**André BOYRIE**  
**Myriam LAGARDE**

membres du Groupe d'opposition AUREILHAN Citoyens

Groupe d'opposition « Vivre autrement Aureilhan »

### Ecoles : suite

Un nouvel éclairage de la situation (rappel : 2 classes sont supprimées, 1 à Joliot-Curie & 1 à Marcel-Pagnol avec pour la première école une réorganisation inapte) a été donné par le courrier du syndicat d'enseignants SNUipp, adressé à tous les élus et remis lors de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 2016.

En substance, dans ce courrier, il est démontré la possibilité de faire différemment que ce qu'impose la majorité municipale, qui d'ailleurs, n'a pas compétence en la matière (souligné par nous), afin de maintenir la qualité et l'efficacité de l'enseignement dans nos écoles, malgré ces suppressions.

Le maire et ses colistiers sauront-ils en tenir compte ?

Par ailleurs, ce courrier s'élève contre les pratiques de dénigrement sans fondement à l'encontre d'un directeur d'école, lesquelles génèrent un mauvais climat. Le maire et ses colistiers sauront-ils aussi en tenir compte ?

### Services publics...



Rayées de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 07 avril dernier (voir notre précédente tribune), les suppressions de transport scolaire et de l'Espace Public Informatique ont refait surface le 19 mai 2016. A cet effet, les propos du maire ont été peu convaincants, si bien que ce n'est qu'une petite majorité, qui a approuvé ces

suppressions.

Ces décisions négatives auraient pu être rejetées. Mais des élus n'ont pas le courage de se battre pour des idées qu'il sont censés défendre...

Le service public se trouve nettement amoindri à Aureilhan et à cela s'ajoute, pour le transport scolaire, la démonstration du peu d'intérêt du maire et de ses associés pour les questions environnementales.

Enfin, le non renouvellement du poste d'Adulte-relais sur le quartier des Cèdres, Arréous & Courréous sera un manque important dans la prise en compte des questions sociales au niveau de notre commune.

**Jacques LAPALISSE**  
**Audrey MAUHOURAT,**  
conseillers municipaux d'Aureilhan

# NOTRE EQUIPE RESPECTE SES ENGAGEMENTS

## ZAP DE LA PLAINE DE L'OUSSE : LE CHOIX DE LA COHERENCE

Dès 1995, le projet de retenue d'eau sur la plaine de l'Ousse avait suscité de fortes réserves sur le plan environnemental de la part de la Municipalité, qui avait dès le départ exigé une étude d'impact. A la connaissance du projet dévoilé en 1997, une très forte majorité de l'équipe municipale s'est toujours prononcé défavorablement. Le projet n'ayant jamais changé de nature, les Municipalités successives n'ont jamais changé d'avis. Depuis maintenant quatre ans, nous avançons le beau projet de création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur la plaine de l'Ousse avec les associations concernées. Pourquoi ? Pour sanctuariser ces terres agricoles en milieu péri-urbain afin de sauvegarder les 20 emplois agricoles, et pour préserver un cadre de verdure remarquable aux portes de l'agglomération. Nous luttons avec les outils mis à notre disposition. Le projet de ZAP a été approuvé par tous les conseillers municipaux le 19 mai dernier sauf par le groupe d'opposition « vivre autrement Aureilhan ». Il est simplement regrettable que ces 2 élus aureilhanais aient choisi la critique paralysante plutôt que la cohérence de l'action. Il est des causes où l'intérêt général devrait transcender les clivages plutôt que le choix facile de l'opposition politicienne systématique...

## TOUTES NOS ACTIONS VISENT A DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

Préserver la plaine de l'Ousse, développer l'offre culturelle, sportive, rénover le patrimoine communal : nous nous efforçons de répondre au mieux aux aspirations de tous, des plus jeunes aux plus âgés. C'est ainsi que nous avons maintenu en 2016 le même niveau de subvention aux associations que les années passées, parce que nous sommes parfaitement conscients du rôle qu'elles tiennent dans la vie de la Cité. Dès le mois d'octobre, les travaux de rénovation du Centre Jean Jaurès, l'investissement le plus important de la mandature, vont débiter. Des travaux de rénovation de l'ECLA vont aussi se poursuivre selon un plan pluriannuel. Une fois modernisés, ces lieux de convivialité et de rencontre pourront accueillir dans de meilleures conditions les nombreuses

manifestations qui rythment la vie aureilhanaise. Du côté de nos aînés, le chantier de la nouvelle résidence Séniors au quartier du Bout du Pont avance et devrait se poursuivre jusque fin 2017. Chez les petits aureilhanais, le sondage sur les rythmes scolaires dans les 5 écoles, après 3 années d'expérience, témoigne d'une grande satisfaction puisque 81 % des parents se sont déclarés satisfaits des activités proposées à leurs enfants. Vous le savez, nous avons fait le choix de la gratuité et de la qualité dans l'organisation de ces nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP). Et avec succès puisque sur l'année scolaire 2015-2016, 224 enfants étaient inscrits aux TAP, soit 8 enfants sur 10. Ces choix méritent d'autant plus d'être soulignés qu'ils interviennent dans un contexte budgétaire contraint.

## LES MAIRES ONT ETE EN PARTIE ENTENDUS

Les collectivités locales participent légitimement aux efforts de redressement des comptes publics. Pour autant, les Maires de France, toutes tendances politiques confondues, ont fait part de leurs inquiétudes au Président de la République lors du 99<sup>e</sup> Congrès des Maires au début de ce mois de juin. Ainsi la baisse initiale de deux milliards d'euros des dotations versées par l'Etat prévue pour l'année 2017 ne sera plus que d'un milliard. A cela, vient s'ajouter une augmentation à 1,2 milliard d'euros du fonds de soutien public à l'investissement et la pérennisation du fonds de compensation des dépenses liées aux rythmes scolaires. Ces mesures sont positives car les collectivités locales réalisent 70% de l'investissement public en France. Il était important d'être entendu car les communes sont des moteurs essentiels de la vie économique des territoires.

La Municipalité restera bien évidemment vigilante sur ce sujet. Aujourd'hui, nous poursuivons sereinement notre feuille de route. A votre service, notre équipe vous défend et vous respecte, d'abord en respectant les engagements pris devant vous.

**Claude PAHU, Groupe Socialiste et apparenté**  
**Simone GASQUET, Groupe Communiste**  
**Yves CARRIE, Europe Ecologie Les Verts**

## Entre rayons de soleil et gouttes de pluie, la 93e cavalcade est bien sortie !


Sur la ligne de départ, 10 chars. Sans compter les nombreuses cliques et bandas, animations offertes au public venu braver un temps incertain.

La belle parade aureilhanaise s'est finalement fauflée entre les gouttes et la grande fête populaire tant attendue a été au rendez-vous. Ainsi, Cavalcadiers, troubadours et endimanchés ont animé la fête durant le dernier week-end de mai.

La 93e édition de la Cavalcade d'Aureilhan avait pour thème les dessins animés : tous les enfants connaissent, bien sûr, Oggy et les cafards, et Ratatouille. Il y avait NinjaGO et Samy la Tortue, Le Biker et Robin des bois, la fée clochette et Shaun le Mouton, le char de la Reine de la Cavalcade, sous les traits de Cléopâtre. Les chars étaient richement décorés comme d'habitude.

Les bandas et les groupes de musique comme The Bawling Casts ont rythmé le cortège fleuri dans les rues de la Ville.

La Cavalcade est une très belle tradition à Aureilhan depuis 93 ans, offerte à tous les Bigourdans. Merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

 Pour voir +de photos :  
><http://www.ville-aureilhan.fr/fr/actualite/136912/sous-soleil-cavalcade>

